

FORMATION À L'UTILISATION D'UN DÉFIBRILLATEUR EXTERNE AUTOMATISÉ

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Depuis le 1^{er} janvier 2020, de nombreuses entreprises, gestionnaires d'espaces publics et établissements recevant du public (ERP) sont dans l'obligation d'être équipés de défibrillateurs externes automatisés (DEA) accessibles aux salariés et au public.

Cependant, contrairement à une idée répandue, l'utilisation d'un défibrillateur ne permet pas à elle seule de réanimer une personne. En réalité, l'appareil complète et facilite les gestes de réanimation cardio-pulmonaire (massage cardiaque et insufflations) mais ne s'y substitue pas.

De fait, même si le décret du 4 mai 2007 indique que les défibrillateurs externes automatisés peuvent juridiquement être mis en œuvre par « toute personne », il est préférable que les utilisateurs aient reçu au préalable une formation aux gestes de réanimation cardio-pulmonaire et à l'installation d'un défibrillateur pour que l'intervention de secours soit réellement efficace.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation à l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé.

OBJECTIFS

- Être capable de protéger et d'alerter
- Être capable de secourir une victime en arrêt cardiaque

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation SST est essentiellement pratique. L'acquisition des compétences s'appuie sur des ateliers d'apprentissage et des mises en situation.

CONTENU DE LA FORMATION

Examiner la victime - Alerter

- Les signes indiquant que la victime est inconsciente et en arrêt ventilatoire
- Les numéros d'urgences
- Le contenu du message

La réanimation cardio-pulmonaire

- Les compressions thoraciques
- Les insufflations

Le défibrillateur externe automatisé

- La défibrillation ventriculaire et le rôle du DEA
- La mise en œuvre d'un défibrillateur externe automatisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une évaluation continue des acquis par questionnement, des ateliers pratiques ainsi qu'une attestation de fin de formation remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation attestent de l'atteinte des objectifs.

DURÉE :

2h en présentiel

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

10 personnes maximum

INTERVENANT :

Formateur certifié par l'INRS

MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

- 2 lots de mannequins adultes, enfants, nourrissons, avec peaux de visages individuels
- 1 défibrillateur automatisé externe de formation
- Divers matériels de simulation d'accidents
- Matériels d'entretien des mannequins et consommables
- Matériels NTIC

DOCUMENT REMIS EN FIN DE FORMATION :

Attestation de fin de formation

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS :

Intra entreprise :

Dates et lieu
Nous consulter

TARIFS :

Nous consulter

ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Nous consulter

CONTACT :

06 34 76 60 17

contact@lbformation-prevention.fr



138 chemin des Mûriers 69250 Neuville sur Saône
contact@lbformation-prevention.fr
SIRET 49271808500045

Déclaration d'activité en qualité d'organisme de formation enregistrée sous le n° 84691953169 auprès du préfet de région Auvergne Rhône-Alpes.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.